

États financiers



# Fonds équilibré Lincluden

Exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.  
Bay Adelaide Centre  
333, rue Bay, Bureau 4600  
Toronto (Ontario) M5H 2S5  
Canada  
Téléphone 416-777-8500  
Télécopieur 416-777-8818

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts du Fonds Équilibré Lincluden

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds Équilibré Lincluden (le « Fonds »), qui comprennent :

- les états de la situation financière au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des méthodes comptables significatives;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



### ***Autres informations***

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations, autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états, contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilités de la direction à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

### ***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 30 mars 2026

## États de la situation financière

Aux	31 décembre 2025 \$	31 décembre 2024 \$
<b>ACTIFS</b>		
Actifs financiers non dérivés [note 9]	109 112 223	99 753 526
Trésorerie	591 513	829 048
Souscriptions à recevoir	500	–
Intérêts à recevoir	239 400	218 671
Dividendes à recevoir	200 366	216 955
Actifs dérivés [note 7]	25 495	–
Charges payées d'avance	30 043	50 324
<b>Total des actifs</b>	<b>110 199 540</b>	<b>101 068 524</b>
<b>PASSIFS</b>		
Rachats à payer	5 758	11 407
Frais de gestion à payer	38 135	34 287
Autres charges à payer	16 568	15 873
Autres passifs	–	37 029
Distributions à payer aux porteurs de parts rachetables	109 104	9 462
Passifs dérivés [note 7]	–	64 875
<b>Total des passifs</b>	<b>169 565</b>	<b>172 933</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>110 029 975</b>	<b>100 895 591</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie</b>		
Parts de série A	12 638 471	10 446 478
Parts de série O	22 370 466	21 527 715
Parts de série F	75 021 038	68 921 398
<b>Parts en circulation par série [note 6]</b>		
Parts de série A	639 004	555 121
Parts de série O	1 160 711	1 166 674
Parts de série F	3 818 595	3 719 083
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part [note 4]</b>		
Parts de série A	19,78	18,82
Parts de série O	19,27	18,45
Parts de série F	19,65	18,53

Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.

Au nom du gestionnaire du Fonds  
Investissements mondiaux Morguard Lincluden Limitée, à titre de fiduciaire



Paula Darling  
Vice-présidente



Scott Connell  
Premier vice-président

## États du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2025 \$	2024 \$
<b>PRODUITS</b>		
Intérêts aux fins des distributions	1 394 516	1 341 111
Dividendes	1 658 380	1 624 099
<b>Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés</b>		
Profit net (perte nette) réalisé(e) sur les placements	6 245 669	1 484 025
Profit net (perte nette) réalisé(e) sur les dérivés	(59 088)	(18 043)
Profit net (perte nette) de change sur la trésorerie	5 747	3 062
Autre profit net (perte nette)	2 218	16 183
Variation du profit de change latent (de la perte de change latente) sur la trésorerie	(15 867)	19 970
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	4 124 840	6 517 896
	<b>13 356 415</b>	<b>10 988 303</b>
<b>CHARGES [note 6]</b>		
Frais de gestion	371 366	190 704
Honoraires d'audit	49 090	47 061
Charges d'exploitation	50 513	46 171
Frais de garde et frais administratifs	27 607	22 922
Frais du comité d'examen indépendant	35 000	35 000
Frais de tenue de livres et de comptabilité	89 815	84 026
Commissions de courtage et autres coûts d'opérations liés au portefeuille	21 473	17 890
Retenues à la source	128 981	115 155
Taxe de vente harmonisée	76 491	50 814
	<b>850 336</b>	<b>609 743</b>
Renonciation ou prise en charge de charges par le gestionnaire [note 6]	(228 514)	(189 655)
	<b>621 822</b>	<b>420 088</b>
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>12 734 593</b>	<b>10 568 215</b>
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie</b>		
Parts de série A	1 167 516	109 676
Parts de série O	2 805 894	3 433 518
Parts de série F	8 761 183	7 025 021
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part</b>		
Parts de série A	2,09	1,10
Parts de série O	2,43	2,07
Parts de série F	2,37	1,98

Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.

## États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les exercices clos les 31 décembre

<b>Parts de série A</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>10 446 478</b>	522 745
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>1 167 516</b>	109 676
<b>Distributions payées ou à payer aux porteurs de parts rachetables</b>		
Provenant du revenu net de placement	(81 390)	(51 404)
Provenant des gains en capital nets réalisés	(594 579)	–
<b>Total des distributions aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>(675 969)</b>	(51 404)
<b>Opérations sur les parts rachetables [note 5]</b>		
Montant reçu à l'émission de parts	1 418 555	10 220 063
Montant reçu au réinvestissement de distributions	605 426	46 091
Montant payé au rachat de parts	(323 535)	(400 693)
<b>Augmentation nette attribuable aux opérations sur les parts rachetables</b>	<b>1 700 446</b>	9 865 461
<b>Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>2 191 993</b>	9 923 733
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice</b>	<b>12 638 471</b>	10 446 478

<b>Parts de série O</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>21 527 715</b>	28 919 896
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>2 805 894</b>	3 433 518
<b>Distributions payées ou à payer aux porteurs de parts rachetables</b>		
Provenant du revenu net de placement	(609 726)	(833 935)
Provenant des gains en capital nets réalisés	(1 171 675)	–
<b>Total des distributions aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>(1 781 401)</b>	(833 935)
<b>Opérations sur les parts rachetables [note 5]</b>		
Montant reçu à l'émission de parts	164 373	1 641 541
Montant reçu au réinvestissement de distributions	1 717 174	812 862
Montant payé au rachat de parts	(2 063 289)	(12 446 167)
<b>Diminution nette attribuable aux opérations sur les parts rachetables</b>	<b>(181 742)</b>	(9 991 764)
<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>842 751</b>	(7 392 181)
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice</b>	<b>22 370 466</b>	21 527 715

## États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Parts de série F	2025 \$	2024 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>68 921 398</b>	58 503 816
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>8 761 183</b>	7 025 021
<b>Distributions payées ou à payer aux porteurs de parts rachetables</b>		
Provenant du revenu net de placement	(1 757 032)	(1 687 675)
Provenant des gains en capital nets réalisés	(2 881 036)	–
<b>Total des distributions aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>(4 638 068)</b>	(1 687 675)
<b>Opérations sur les parts rachetables [note 5]</b>		
Montant reçu à l'émission de parts	5 385 919	10 601 775
Montant reçu au réinvestissement de distributions	4 638 063	1 687 675
Montant payé au rachat de parts	(8 047 457)	(7 209 214)
<b>Augmentation nette attribuable aux opérations sur les parts rachetables</b>	<b>1 976 525</b>	5 080 236
<b>Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>6 099 640</b>	10 417 582
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice</b>	<b>75 021 038</b>	68 921 398

Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.

## Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre	2025 \$	2024 \$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	12 734 593	10 568 215
Ajustements pour :		
Variation (du profit de change latent) de la perte de change latente sur la trésorerie	15 867	(19 970)
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur la vente de placements	(6 245 669)	(1 484 025)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(4 124 840)	(6 517 896)
Achat de placements	(34 419 342)	(25 959 443)
Produit de la vente et de la venue à échéance de placements	35 340 784	22 331 759
Intérêts à recevoir	(20 729)	(27 400)
Dividendes à recevoir	16 589	9 500
Charges payées d'avance	20 281	(8 082)
Autres passifs	(32 486)	23 385
	<b>3 285 048</b>	<b>(1 083 957)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Montant reçu à l'émission de parts	6 968 347	22 468 379
Montant payé au rachat de parts	(10 439 930)	(20 944 667)
Distributions versées aux porteurs de parts	(35 133)	(16 924)
	<b>(3 506 716)</b>	<b>1 506 788</b>
<b>Variation du profit de change latent (de la perte de change latente) sur la trésorerie</b>	<b>(15 867)</b>	<b>19 970</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie au cours de l'exercice</b>	<b>(237 535)</b>	<b>442 801</b>
<b>Trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>829 048</b>	<b>386 247</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>591 513</b>	<b>829 048</b>
Intérêts reçus	1 373 787	1 313 711
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	1 545 988	1 518 444

Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.

## Inventaire du portefeuille de placements

Au 31 décembre 2025

	Nombre d'actions / valeur nominale	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>ACTIONS ORDINAIRES — 57,40 %</b>			
<b>ACTIONS CANADIENNES — 29,60 %</b>			
<b>Services de communication — 1,60 %</b>			
BCE Inc.	27 780	1 424 580	909 517
Cogeco Communications Inc.	658	43 353	43 737
Rogers Communications Inc., catégorie B	15 305	791 442	792 952
		2 259 375	1 746 206
<b>Produits de consommation discrétionnaire — 3,30 %</b>			
Boyd Group Services Inc.	5 547	1 055 460	1 212 741
Doman Building Materials Group Ltd.	2 535	18 154	23 728
Les Vêtements de sport Gildan Inc.	10 355	480 250	888 355
Magna International Inc.	9 327	641 620	682 456
Martinrea International Inc.	3 127	30 295	32 396
Restaurant Brands International Inc.	8 925	678 781	835 915
		2 904 560	3 675 591
<b>Produits de consommation de base — 3,30 %</b>			
Alimentation Couche-Tard Inc.	12 775	669 778	957 614
Empire Co., catégorie A	12 858	505 319	613 584
North West Co. Inc. (The)	14 691	698 563	718 537
Premium Brands Holdings Corp.	13 376	1 190 917	1 360 473
		3 064 577	3 650 208
<b>Énergie — 3,90 %</b>			
Advantage Energy Ltd.	3 934	33 327	46 185
Canadian Natural Resources Ltée	19 188	757 982	892 050
Gibson Energy Inc.	2 355	50 972	59 158
Kraken Robotics Inc.	14 333	32 132	91 731
Logan Energy Corp. of Canada	64 009	47 074	54 408
Pason Systems Inc.	2 620	32 118	31 414
Pembina Pipeline Corp.	19 787	880 326	1 034 662
Peyto Exploration & Development Corp.	3 256	36 672	73 944
Suncor Énergie Inc.	13 955	445 943	850 139
Corporation TC Énergie	14 880	769 597	1 124 630
		3 086 143	4 258 321
<b>Services financiers — 7,60 %</b>			
La Banque de Nouvelle-Écosse	12 691	912 063	1 284 710
Brookfield Corp., catégorie A	18 568	629 006	1 170 155
Brookfield Wealth Solutions Ltd.	760	29 301	48 024
BSR REIT	1 578	26 578	27 204
Intact Corporation financière	3 208	702 572	916 622
Olympia Financial Group Inc.	224	22 501	25 155
Onex Corp.	182	13 728	20 559
Banque Royale du Canada	10 610	1 016 641	2 482 634
StorageVault Canada Inc.	6 417	27 337	29 967
La Banque Toronto-Dominion	17 982	1 170 233	2 326 152
		4 549 960	8 331 182
<b>Produits industriels — 4,70 %</b>			
Badger Infrastructure Solutions Ltd.	9 803	393 378	716 893
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	11 553	1 379 779	1 568 320
Finning International Inc.	13 097	500 221	974 024
Hammond Power Solutions Inc.	5 386	491 874	858 959
Quincaillerie Richelieu Ltée	776	24 202	30 699
Groupe WSP Global Inc.	4 143	695 647	1 029 618
		3 485 101	5 178 513

## Inventaire du portefeuille de placements

Au 31 décembre 2025

	Nombre d'actions / valeur nominale	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>Technologies de l'information — 2,60 %</b>			
Calian Group Ltd.	1 027	43 778	57 019
CGI Inc.	8 138	815 185	1 031 736
Computer Modelling Group Ltd.	125 915	901 392	657 276
Constellation Software Inc.	308	661 648	1 016 831
Evertz Technologies Ltd.	1 784	21 176	24 691
Gatekeeper Systems Inc.	35 999	27 285	66 598
Information Services Corp., catégorie A	562	16 325	26 133
		2 486 789	2 880 284
<b>Matières — 2,50 %</b>			
AirBoss of America Corp.	5 685	34 136	26 378
Artemis Gold Inc.	1 967	13 136	72 169
Aya Gold & Silver Inc.	3 053	37 481	59 961
CCL Industries Inc., catégorie B	11 491	677 658	996 270
K92 Mining Inc.	2 397	24 334	54 388
Major Drilling Group International Inc.	116 578	1 053 067	1 503 856
Wesdome Gold Mines Ltd.	2 708	26 524	61 580
		1 866 336	2 774 602
<b>Services publics – 0,10 %</b>			
Superior Plus Corp.	7 303	47 623	51 413
		47 623	51 413
<b>TOTAL DES ACTIONS CANADIENNES</b>			
		23 750 464	32 546 320
<b>ACTIONS AMÉRICAINES — 17,40 %</b>			
<b>Services de communication — 2,50 %</b>			
Alphabet Inc., catégorie A	3 304	364 284	1 419 425
Verizon Communications Inc.	12 030	692 493	672 525
Walt Disney Co. (The)	4 377	595 081	683 491
		1 651 858	2 775 441
<b>Produits de consommation discrétionnaire — 2,90 %</b>			
Gentex Corp.	14 079	531 554	449 673
Home Depot Inc. (The)	1 285	509 749	606 898
Lennar Corp., catégorie, A	5 615	1 027 461	792 266
TJX Cos. Inc. (The)	2 615	194 746	551 340
Tractor Supply Co.	4 358	96 802	299 138
Ulta Beauty Inc.	576	307 801	478 314
		2 668 113	3 177 629
<b>Produits de consommation de base — 1,50 %</b>			
Costco Wholesale Corp.	449	337 180	531 439
Walmart Inc.	7 122	417 625	1 089 066
		754 805	1 620 505
<b>Énergie — 0,50 %</b>			
EOG Resources Inc.	3 809	540 579	548 997
		540 579	548 997
<b>Services financiers — 4,30 %</b>			
American Tower Corp.	2 318	629 906	558 588
Bank of America Corp.	11 976	382 860	904 071
Citigroup Inc.	4 295	330 042	687 900
JPMorgan Chase & Co.	1 455	305 396	643 493
Morgan Stanley	3 468	206 521	845 043
U.S. Bancorp	14 564	827 041	1 066 657
		2 681 766	4 705 752
<b>Soins de santé — 2,70 %</b>			
Johnson & Johnson	2 300	379 784	653 313
Pfizer Inc.	23 252	952 571	794 672
Thermo Fisher Scientific Inc.	1 178	652 200	936 892
UnitedHealth Group Inc.	1 357	753 966	614 846
		2 738 521	2 999 723
<b>Produits industriels – 0,90 %</b>			
Jacobs Solutions Inc.	5 301	929 047	963 764
		929 047	963 764

## Fonds équilibré Lincluden

# Inventaire du portefeuille de placements

Au 31 décembre 2025

	Nombre d'actions / valeur nominale	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>Technologies de l'information — 2,10 %</b>			
Cisco Systems Inc.	6 280	339 453	663 969
Corning Inc.	5 651	182 663	679 140
Microsoft Corp.	1 509	270 848	1 001 663
		792 964	2 344 772
<b>TOTAL DES ACTIONS AMÉRICAINES</b>		12 757 653	19 136 583
<b>ACTIONS INTERNATIONALES — 10,40 %</b>			
<b>Finlande — 0,50 %</b>			
Nordea Bank ABP	22 659	280 125	587 898
		280 125	587 898
<b>France — 3,20 %</b>			
Compagnie Générale des Établissements Michelin	11 428	484 017	521 855
Orange SA, CAAÉ	27 385	471 767	627 332
Sanofi SA, CAAÉ	9 622	569 573	639 996
Thales SA	1 644	268 193	609 385
TotalEnergies SE	3 261	293 146	292 812
Vinci SA	4 133	500 394	800 327
		2 587 090	3 491 707
<b>Allemagne — 2,40 %</b>			
Henkel AG & Co. KGaA	7 851	795 202	823 149
SAP SE	2 552	429 415	857 658
Siemens AG, CAAÉ	4 861	480 224	933 741
		1 704 841	2 614 548
<b>Israël — 0,00 %</b>			
Zoomd Technologies Ltd.	22 410	41 599	26 892
		41 599	26 892
<b>Italie — 0,60 %</b>			
Prysmian SPA	4 692	228 212	653 749
		228 212	653 749
<b>Japan — 0,90 %</b>			
Murata Manufacturing Co. Ltd.	35 291	784 777	1 003 779
		784 777	1 003 779
<b>Pays-Bas — 0,70 %</b>			
ING Groep NV, CAAÉ	19 425	261 730	746 530
		261 730	746 530
<b>Espagne — 0,70 %</b>			
Amadeus IT Group SA	7 501	725 698	760 318
		725 698	760 318
<b>Royaume-Uni — 1,40 %</b>			
Diageo PLC, CAAÉ	6 008	999 291	711 406
GSK PLC, CAAÉ	7 861	494 509	529 123
Shell PLC, CAAÉ	3 028	191 620	305 389
		1 685 420	1 545 918
<b>TOTAL DES ACTIONS INTERNATIONALES</b>		8 299 492	11 431 339
<b>TOTAL DES ACTIONS</b>		44 807 609	63 114 242

## Inventaire du portefeuille de placements

Au 31 décembre 2025

	Nombre d'actions / valeur nominale	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>OBLIGATIONS — 39,60 %</b>			
<b>Gouvernement du Canada — 10,10 %</b>			
Gouvernement du Canada, 2,500 %, 2032-12-01	8 585 000	8 045 497	8 217 952
Gouvernement du Canada, 3,250 %, 2035-06-01	1 100 000	1 092 325	1 088 138
Gouvernement du Canada, 1,750 %, 2053-12-01	2 430 000	1 660 511	1 560 668
Gouvernement du Canada, 2,750 %, 2055-12-01	280 000	226 576	225 514
		11 024 909	11 092 272
<b>Gouvernements provinciaux — 14,00 %</b>			
OMERS Finance Trust, 1,550 %, 2027-04-21	190 000	189 812	187 320
Province de la Colombie-Britannique, 2,200 %, 2030-06-18	440 000	436 418	424 141
Province de la Colombie-Britannique, 2,950 %, 2050-06-18	700 000	532 000	527 007
Province de la Colombie-Britannique, 4,600 %, 2057-06-18	370 000	369 338	368 325
Province d'Ontario, 2,600 %, 2027-06-02	1 695 000	1 773 167	1 696 508
Province d'Ontario, 2,700 %, 2029-06-02	274 942	301 307	273 042
Province d'Ontario, 2,050 %, 2030-06-02	2 425 000	2 224 983	2 323 666
Province d'Ontario, 3,750 %, 2032-06-02	2 160 000	2 122 975	2 206 855
Province d'Ontario, 2,650 %, 2050-12-02	2 200 000	1 575 640	1 568 456
Province d'Ontario, 3,750 %, 2053-12-02	585 000	530 649	508 328
Province de Québec, 2,300 %, 2029-09-01	1 545 000	1 514 311	1 509 558
Province de Québec, 3,600 %, 2033-09-01	1 455 000	1 357 591	1 454 407
Province de Québec, 3,100 %, 2051-12-01	2 185 000	1 722 065	1 671 242
Province de la Saskatchewan, série GC, 4,750 %, 2040-06-01	700 000	710 241	734 501
		15 360 497	15 453 356
<b>Gouvernements municipaux — 0,90 %</b>			
Aéroports de Montréal, série R, rachetables, 3,030 %, 2050-04-21	230 000	168 201	172 180
Ville de Toronto, 2,650 %, 2029-11-09	220 000	239 624	217 307
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, série 97-3, 6,450 %, 2027-12-03	30 000	40 286	31 880
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, rachetables, 3,260 %, 2037-06-01	430 000	358 749	386 856
Municipalité régionale de York, 1,700 %, 2030-05-27	130 000	129 869	122 393
		936 729	930 616
<b>Sociétés — 13,30 %</b>			
407 International Inc., rachetables, 2,430 %, 2027-05-04	365 000	383 966	364 027
407 International Inc., rachetables, 5,960 %, 2035-12-03	160 000	172 816	182 336
407 International Inc., rachetables, 3,830 %, 2046-05-11	230 000	192 988	200 788
Alectra Inc., série A, rachetables, 2,488 %, 2027-05-17	135 000	135 000	134 443
AltaGas Ltd., rachetables, 4,120 %, 2026-04-07	60 000	59 966	60 011
AltaGas Ltd., rachetables, 3,980 %, 2027-10-04	175 000	175 880	177 246
AltaGas Ltd., rachetables, 2,075 %, 2028-05-30	80 000	80 000	77 948
AltaLink L.P., rachetables, 5,249 %, 2036-09-22	160 000	163 618	172 836
Banque de Montréal, rachetables, 4,709 %, 2027-12-07	830 000	813 127	854 602
Banque de Montréal, taux variable, rachetables, 3,731 %, 2031-06-03	210 000	211 260	211 166
La Banque de Nouvelle-Écosse, 3,100 %, 2028-02-02	630 000	590 776	630 983
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, rachetables, 3,836 %, 2030-09-26	230 000	230 000	233 051
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, rachetables, 4,442 %, 2035-11-15	90 000	89 996	91 848
Bell Canada, 2,500 %, 2030-05-14	225 000	224 432	216 529
Bell Canada, rachetables, 5,150 %, 2053-02-09	180 000	180 990	176 751
Banque Canadienne Impériale de Commerce, rachetables, 5,050 %, 2027-10-07	450 000	447 930	464 771
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, rachetables, 3,800 %, 2030-12-10	500 000	503 650	505 520
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, rachetables, 3,200 %, 2028-07-31	130 000	129 405	130 543
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, rachetables, 3,000 %, 2029-02-08	50 000	49 769	49 940
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, rachetables, 4,200 %, 2035-06-10	35 000	34 941	35 057
CCL Industries Inc., série 1, rachetables, 3,864 %, 2028-04-13	40 000	40 000	40 293
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série M, rachetables, 3,532 %, 2029-06-11	225 000	227 777	225 731
CU Inc., 4,543 %, 2041-10-24	165 000	154 734	162 375
Enbridge Inc., rachetables, 2,990 %, 2029-10-03	355 000	335 369	349 939
Enbridge Inc., rachetables, 3,100 %, 2033-09-21	275 000	231 605	256 829
Enbridge Inc., série C, taux variable, rachetables, 6,625 %, 2078-04-12	70 000	75 894	73 975
ENMAX Corp., série 4, rachetables, 3,836 %, 2028-06-05	60 000	60 000	60 711
FortisBC Energy Inc., rachetables, 3,375 %, 2045-04-13	170 000	132 515	139 448
Genworth MI Canada Inc., rachetables, 2,955 %, 2027-03-01	75 000	74 999	74 976
Great-West Lifeco Inc., rachetables, 3,337 %, 2028-02-28	65 000	65 000	65 417
Great-West Lifeco Inc., rachetables, 2,379 %, 2030-05-14	150 000	150 000	145 244
Hydro One Inc., rachetables, 4,390 %, 2034-03-01	125 000	128 603	128 729
Hydro One Inc., 4,390 %, 2041-09-26	305 000	282 491	295 014
Hydro One Inc., rachetables, 3,100 %, 2051-09-15	165 000	127 613	123 253
Inter Pipeline Ltd., rachetables, 3,484 %, 2026-12-16	40 000	40 169	40 156
Inter Pipeline Ltd., rachetables, 4,232 %, 2027-06-01	74 000	74 000	74 801
Keyera Corp., rachetables, 3,934 %, 2028-06-21	60 000	60 000	60 792
Keyera Corp., série 6, rachetables, 4,204 %, 2033-04-15	300 000	299 994	297 747
Les Compagnies Loblaw Ltée, rachetables, 2,284 %, 2030-05-07	30 000	30 000	28 882
Société Financière Manuvie, série 1, taux variable, rachetables, 3,375 %, 2081-06-19	145 000	145 000	139 529
Metro inc., rachetables, 3,390 %, 2027-12-06	205 000	204 879	206 230
NAV Canada, rachetables, 2,924 %, 2051-09-29	160 000	116 043	117 018
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., série J, rachetables, 2,800 %, 2027-06-01	95 000	94 110	94 785
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., série H, rachetables, 4,150 %, 2033-06-01	215 000	217 195	217 259
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., série I, rachetables, 4,350 %, 2039-01-10	270 000	242 916	261 409
Pembina Pipeline Corp., série 10, rachetables, 4,020 %, 2028-03-27	540 000	542 274	548 031
Pembina Pipeline Corp., série 15, rachetables, 3,310 %, 2030-02-01	50 000	49 962	49 576
Pembina Pipeline Corp., série 11, rachetables, 4,750 %, 2048-03-26	100 000	92 290	93 362
Reliance L.P., rachetables, 3,750 %, 2026-03-15	115 000	114 627	115 082
Reliance L.P., rachetables, 2,680 %, 2027-12-01	60 000	59 989	59 478
RioCan REIT, série AD, rachetables, 1,974 %, 2026-06-15	55 000	55 000	54 837
Rogers Communications Inc., rachetables, 3,750 %, 2029-04-15	280 000	280 420	282 313
Rogers Communications Inc., rachetables, 3,250 %, 2029-05-01	127 000	120 193	126 316

## Inventaire du portefeuille de placements

Au 31 décembre 2025

	Nombre d'actions / valeur nominale	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Banque Royale du Canada, 2,328 %, 2027-01-28	1 180 000	1 121 320	1 175 927
Banque Royale du Canada, taux variable, rachetables, 4,000 %, 2030-10-17	280 000	280 476	285 451
Financière Sun Life inc., taux variable, rachetables, 2,580 %, 2032-05-10	40 000	39 985	39 760
Financière Sun Life inc., série 21-1, taux variable, rachetables, 3,600 %, 2081-06-30	70 000	70 000	67 298
TELUS Corp., rachetables, 2,050 %, 2030-10-07	285 000	270 053	266 931
TELUS Corp., rachetables, 4,750 %, 2045-01-17	180 000	154 269	171 078
La Banque Toronto-Dominion, 5,491 %, 2028-09-08	260 000	268 398	275 073
La Banque Toronto-Dominion, taux variable, rachetables, 4,002 %, 2030-10-31	370 000	370 074	376 836
La Banque Toronto-Dominion, taux variable, rachetables, 3,060 %, 2032-01-26	1 215 000	1 193 368	1 216 528
TransCanada PipeLines Ltd., rachetables, 3,800 %, 2027-04-05	380 000	391 864	382 868
TransCanada PipeLines Ltd., rachetables, 4,350 %, 2046-06-06	260 000	206 380	233 221
Westcoast Energy Inc., série W, 7,300 %, 2026-12-18	125 000	122 360	129 938
Groupe WSP Global Inc, rachetables, 4,120 %, 2029-09-12	45 000	45 000	45 847
		14 329 518	14 646 689
<b>International — 1,30 %</b>			
Obligation du Trésor des États-Unis, 3,625 %, 2053-02-15	1 310 000	1 528 135	1 462 769
		1 528 135	1 462 769
<b>TOTAL DES OBLIGATIONS</b>		43 179 788	43 585 702
<b>PLACEMENTS À COURT TERME — 2,20 %</b>			
Bon du Trésor du gouvernement du Canada, 2,150 %, 2026-03-11	500 000	497 310	497 951
Bon du Trésor du gouvernement des États-Unis, 3,828 %, 2026-01-29	1 100 000	1 524 347	1 505 413
Bon du Trésor du gouvernement des États-Unis, 2,704 %, 2026-03-12	300 000	409 427	408 915
		2 431 084	2 412 279
<b>COÛTS D'OPÉRATIONS</b>		(38 940)	
<b>TOTAL DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS — 99,20 %</b>		90 379 541	109 112 223
<b>ACTIFS DÉRIVÉS — 0,00 %</b>			25 495
<b>AUTRES ACTIFS, DÉDUCTION FAITE DES PASSIFS — 0,80 %</b>			892 257
<b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES — 100,00 %</b>			110 029 975

# FONDS ÉQUILIBRÉ LINCLUDEN

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 décembre 2025

---

### 1. CRÉATION DU FONDS

Le Fonds Équilibré Lincluden (le « Fonds ») est une fiducie de fonds communs de placement à capital variable établie en vertu des lois de l'Ontario par une déclaration de fiducie datée du 23 février 2000. Le siège social du Fonds est situé au 201 City Centre Drive, Bureau 201, à Mississauga (Ontario). Le Fonds a commencé ses activités le 29 septembre 2000. Investissements mondiaux Morguard Lincluden Limitée (auparavant, Lincluden Investment Management Limited) agit comme fiduciaire et gestionnaire des placements du Fonds (le « gestionnaire du Fonds »).

L'objectif de placement du Fonds est de générer une plus-value du capital et un revenu, tout en maintenant un niveau de risque relativement faible. Pour atteindre son objectif, le Fonds investit dans un portefeuille diversifié composé d'actions, d'obligations gouvernementales, d'obligations de sociétés et d'instruments à court terme tels que des bons du Trésor du Canada.

L'administration du Fonds est confiée à la Compagnie Trust CIBC Mellon.

### 2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

#### Référentiel comptable

Les présents états financiers ont été établis selon les Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board.

Le conseil d'administration du gestionnaire des placements a approuvé la publication des présents états financiers le 30 mars 2026.

#### Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des actifs financiers et des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »), qui sont présentés à la juste valeur.

#### Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont effectués en dollars canadiens.

### 3. CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Aucun changement de méthodes comptables significatives n'est survenu.

# FONDS ÉQUILIBRÉ LINCLUDEN

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2025

---

### 4. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

#### Instrument financiers

##### **i) Comptabilisation, évaluation et classement**

Les actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de transaction, les coûts d'opérations étant comptabilisés dans l'état du résultat global. Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à la date à laquelle ils sont créés à la juste valeur et évalués ultérieurement au coût amorti.

Les actifs financiers et les passifs financiers du Fonds sont classés selon les catégories suivantes :

- Actifs financiers classés à la JVRN : titres de créance, investissements en titres de capitaux propres et instruments financiers dérivés.
- Actifs financiers au coût amorti : tout autre actif financier.
- Passifs financiers classés à la JVRN : instruments financiers dérivés et titres vendus à découvert, le cas échéant.
- Passifs financiers au coût amorti : tous les autres passifs financiers.

##### **ii) Évaluation de la juste valeur**

Les placements en titres cotés en Bourse ou négociés sur un marché hors cote sont évalués au cours de clôture. Les titres sans cours de clôture disponible sont évalués au dernier cours vendeur ou cours de clôture. Les titres non cotés ou non négociés en Bourse et les titres dont le cours acheteur de clôture et le dernier cours de clôture ne sont pas disponibles ou les titres pour lesquels les cours boursiers, de l'avis du gestionnaire du Fonds, sont inexacts ou ne sont pas fiables ou ne reflètent pas tous les renseignements importants disponibles, sont évalués à leur juste valeur, laquelle est déterminée par le gestionnaire du Fonds. Les billets à court terme sont évalués au coût majoré des intérêts courus, ce qui avoisine la juste valeur.

Le Fonds peut conclure un contrat de change à terme dans l'intention de compenser ou de réduire les risques liés aux cours de change des placements. La valeur d'un contrat à terme correspond au profit ou à la perte qui serait réalisé si, à la date d'évaluation, les positions étaient liquidées et comptabilisées à titre d'actif dérivé ou de passif dérivé dans l'état de la situation financière. Lorsqu'un contrat à terme est dénoué ou expire, les profits ou les pertes réalisés sur ces contrats sont comptabilisés et inclus dans l'état du résultat global.

Les politiques relatives à la juste valeur qui sont appliquées pour la présentation de l'information financière sont les mêmes que celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative pour les opérations menées avec les porteurs de parts.

# FONDS ÉQUILIBRÉ LINCLUDEN

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2025

---

### iii) Décomptabilisation

Le Fonds décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration, ou lorsque les Fonds transfèrent les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie lors d'une transaction dans le cadre de laquelle la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés ou dans le cadre de laquelle les Fonds ne transfèrent pas et ne conservent pas la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif et ne conservent pas le contrôle de l'actif financier. Tout droit créé ou maintenu par les Fonds sur les actifs financiers transférés est comptabilisé à titre d'actif ou de passif distinct.

Le Fonds décomptabilise un passif lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, sont annulées ou arrivent à expiration.

### iv) Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsque le Fonds a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les produits et les charges sont présentés pour leur montant net en ce qui a trait aux profits et pertes attribuables aux instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et aux profits et pertes de change.

### Trésorerie

La trésorerie est constituée de la trésorerie en dépôt auprès d'institutions financières.

### Opérations de placement et constatation du revenu

Le Fonds comptabilise le revenu de placement et les charges selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les dividendes en actions sont comptabilisés en résultat selon la juste valeur du titre à la date ex-dividende.

Les intérêts aux fins des distributions présentés dans l'état du résultat global correspondent à l'intérêt nominal gagné par le Fonds qui est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro, qui sont amorties selon la méthode linéaire.

# FONDS ÉQUILIBRÉ LINCLUDEN

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2025

---

Le profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements et la variation de la plus-value (moins-value) latente des placements sont établis en fonction du coût moyen. Le coût moyen n'inclut pas l'amortissement des primes et des escomptes des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro.

### Coût des placements

Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est établi selon le coût moyen, sans tenir compte des commissions et autres coûts d'opérations.

### Conversion des devises

La juste valeur des placements libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de chaque évaluation. Les produits, les charges et les opérations de placement libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date respective des opérations. Les profits et pertes de change sont présentés à titre de « profit (perte) de change », sauf ceux découlant des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont comptabilisés à titre de composante des postes Profit net (perte nette) réalisé(e) sur les placements et Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements dans l'état du résultat global.

### Impôts sur le revenu

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et n'est donc pas imposé sur la tranche de son revenu imposable qui est versée ou doit être versée aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds a produit un choix pour adopter le 15 décembre comme date de fin d'année d'imposition. Le Fonds verse une proportion suffisante de son revenu net et de ses gains en capital nets réalisés pour ne pas être assujetti à l'impôt sur le revenu. En conséquence, aucune charge d'impôts n'a été constatée dans les présents états financiers.

Les pertes en capital et les pertes autres qu'en capital subies par le Fonds ne peuvent être attribuées aux porteurs de parts, mais les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment pour réduire les gains en capital réalisés futurs et les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées sur 20 années d'imposition pour réduire le revenu net futur aux fins de l'impôt. Au 31 décembre 2025, le Fonds n'avait aucune perte autre qu'en capital (néant au 31 décembre 2024) et n'avait aucune perte en capital (néant au 31 décembre 2024) disponible pour reporter en avant sur des exercices futurs.

Certains revenus de dividendes et d'intérêts reçus par le Fonds sont assujettis à une retenue d'impôt à la source imposée par le pays d'origine. Au cours de l'exercice, le taux moyen de la retenue d'impôt à la source était de 15 % (17 % au 31 décembre 2024).

# FONDS ÉQUILIBRÉ LINCLUDEN

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2025

---

### Parts rachetables

Pour chaque part du Fonds vendue, le Fonds reçoit un montant égal à la valeur liquidative par part à la date de la vente. Ce montant est inclus dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Les parts sont rachetables au gré du porteur à leur valeur liquidative à la date de rachat. Pour chaque part rachetée, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est réduit de la valeur liquidative de la part à la date de rachat. Les parts rachetables, qui sont classées dans les passifs financiers sont évaluées en fonction du montant du rachat et sont considérées comme étant un droit résiduel sur les actifs du Fonds après déduction de tous ses passifs.

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque série de parts du Fonds se calcule en divisant la quote-part de l'actif net du Fonds propre à chaque série par le nombre de parts de cette catégorie qui sont en circulation à la date d'évaluation. L'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part de chaque série figurant dans les états du résultat global reflète la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables lié à l'exploitation, divisé par le nombre moyen pondéré de parts d'une série qui sont en circulation au cours de la période. Les produits, les charges, à l'exception des frais de gestion, et les gains en capital réalisés et latents (pertes en capital réalisées et latentes) sont répartis entre les différentes catégories de parts proportionnellement à la somme qui y est investie.

### Sommes à recevoir au titre de la vente de placements et sommes à payer au titre de l'acquisition de placements

Les sommes à recevoir au titre de la vente de placements ou les sommes à payer au titre de l'acquisition de placements constituent les sommes à recevoir des courtiers ou à payer aux courtiers relativement à des transactions conclues mais non encore réglées en ce qui a trait à la vente ou à l'acquisition de placements.

## 5. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Lors de l'établissement des présents états financiers, le gestionnaire du Fonds a eu recours à son jugement, a fait des estimations et a posé des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable de l'actif, du passif, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute modification des estimations est comptabilisée prospectivement. Le jugement et l'estimation comptables les plus importants formulés par le Fonds à l'occasion de l'établissement des états financiers portent sur l'évaluation de la juste valeur des dérivés et des placements. Il y a lieu de se reporter à la note 10 pour obtenir de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

# FONDS ÉQUILIBRÉ LINCLUDEN

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2025

---

### 6. PARTS RACHETABLES

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts de série A, de série F, de série I et de série O. Les parts de série A, de série F, de série I et de série O ont toutes les mêmes attributs, sauf :

- a) que les frais de gestion à payer par le Fonds pourraient être différents en ce qui a trait aux parts de série A et de série F;
- b) que le Fonds ne payera aucuns frais de gestion en ce qui a trait aux parts des séries I ou O.

La déclaration de fiducie et le prospectus du Fonds comportent de l'information complémentaire sur les droits, les privilèges et les restrictions caractéristiques de chaque série.

Le Fonds doit distribuer tout revenu net et tout gain en capital qu'il a réalisé au cours de l'exercice. Le bénéfice réalisé par le Fonds est distribué aux porteurs de parts au moins une fois par année, au besoin, et ces distributions sont soit versées en trésorerie, soit réinvesties par les porteurs de parts dans des parts additionnelles du Fonds. Les distributions à payer aux porteurs de parts rachetables sont constatées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Les parts du Fonds sont classées dans les passifs financiers, en raison de l'obligation de distribuer le revenu net et les gains en capital et du fait que le Fonds possède de nombreuses séries de parts assorties de caractéristiques différentes. L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est composé des montants payés pour les parts, de la plus-value (moins-value) latente des placements, des gains en capital et revenus nets réalisés non distribués, moins les montants payés pour les rachats.

# FONDS ÉQUILIBRÉ LINCLUDEN

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2025

Les opérations sur parts pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 sont les suivantes :

	<b>31 décembre 2025</b>	<b>31 décembre 2024</b>
<b>Parts de série A</b>	Nombre de parts	Nombre de parts
À l'ouverture	555 121	30 109
Souscriptions	69 247	544 024
Distributions réinvesties	30 639	2 458
Rachats	(16 003)	(21 470)
À la clôture	639 004	555 121
Moyenne	559 935	99 431

	<b>31 décembre 2025</b>	<b>31 décembre 2024</b>
<b>Parts de série O</b>	Nombre de parts	Nombre de parts
À l'ouverture	1 166 674	1 706 408
Souscriptions	8 711	93 773
Distributions réinvesties	89 178	45 592
Rachats	(103 852)	(679 099)
À la clôture	1 160 711	1 166 674
Moyenne	1 156 981	1 654 990

	<b>31 décembre 2025</b>	<b>31 décembre 2024</b>
<b>Parts de série F</b>	Nombre de parts	Nombre de parts
À l'ouverture	3 719 083	3 436 740
Souscriptions	279 613	599 167
Distributions réinvesties	237 445	93 966
Rachats	(417 546)	(410 790)
À la clôture	3 818 595	3 719 083
Moyenne	3 699 879	3 552 069

## 7. CONTRATS DE CHANGE À TERME

Le Fonds peut utiliser des contrats de change à terme pour gérer le risque de change lié à ses placements dans des titres non libellés en dollars canadiens. L'objectif est de protéger le Fonds contre la possibilité de pertes en capital sur les placements libellés en devises en raison de l'appréciation du dollar canadien. Cependant, les risques de crédit et de marché associés aux contrats de change à terme peuvent exposer le Fonds à des pertes.

Le risque de change est lié à la possibilité que la valeur des contrats de change à terme varie en raison des fluctuations des cours de change. Les contrats de change à terme sont évalués quotidiennement à leur valeur de marché et les profits ou pertes latents qui en résultent sont comptabilisés dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

L'utilisation de contrats de change à terme a pour conséquence le fait que les profits et les pertes de change du portefeuille de titres varient essentiellement en sens inverse des profits et des pertes du portefeuille de couverture.

# FONDS ÉQUILIBRÉ LINCLUDEN

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2025

Au 31 décembre 2025, le Fonds détenait les contrats de change à terme suivants :

### Contrats de change à terme

Devise à livrer	Montant à livrer	Devise à acheter	Montant à acheter	Valeur de marché de l'achat au 31 décembre 2025 (\$ CA)	Profit (perte) latent(e) (\$ CA)	Date d'échéance du contrat
\$ US	1 065 000 \$	\$ CA	1 486 101 \$	1 460 606 \$	25 495 \$	janv. 26
Profit (perte) latent(e) sur les contrats de change à terme, montant net					25 495 \$	

Au 31 décembre 2024, le Fonds détenait les contrats de change à terme suivants :

### Contrats de change à terme

Devise à livrer	Montant à livrer	Devise à acheter	Montant à acheter	Valeur de marché de l'achat au 31 décembre 2024 (\$ CA)	Profit (perte) latent(e) (\$ CA)	Date d'échéance du contrat
\$ US	1 108 000 \$	\$ CA	1 526 602 \$	1 591 477 \$	(64 875)\$	janv. 25
Profit (perte) latent(e) sur les contrats de change à terme, montant net					(64 875)\$	

### Accords de compensation

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut conclure différentes conventions-cadres de compensation ou d'autres accords semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, mais qui permettent une compensation des montants en cause dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats. Le tableau ci-après présente les instruments financiers qui pourraient être admissibles à la compensation au 31 décembre 2025. La colonne du montant net indique l'incidence nette éventuelle sur l'état de la situation financière du Fonds si tous les montants étaient compensés.

# FONDS ÉQUILIBRÉ LINCLUDEN

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2025

### Accords de compensation Au 31 décembre 2025

Actifs et passifs financiers	Montants compensés (\$)		Montants non compensés (\$)		Montant net
	Montant brut des actifs (passifs)	Compensation des actifs (passifs) bruts	Montants nets	Instruments financiers	
Actifs dérivés	25 495	–	25 495	–	25 495
Passifs dérivés	–	–	–	–	–
Total	25 495	–	25 495	–	25 495

### Au 31 décembre 2024

Actifs et passifs financiers	Montants compensés (\$)		Montants non compensés (\$)		Montant net
	Montant brut des actifs (passifs)	Compensation des actifs (passifs) bruts	Montants nets	Instruments financiers	
Actifs dérivés	–	–	–	–	–
Passifs dérivés	(64 875)	–	(64 875)	–	(64 875)
Total	(64 875)	–	(64 875)	–	(64 875)

## 8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES ET CHARGES DU FONDS

### Honoraires de gestion et autres charges

Chaque série du Fonds se voit imputer ses propres charges et sa quote-part des charges du Fonds qui sont communes à toutes les séries. Les charges peuvent inclure des frais juridiques, les honoraires d'audit, les frais de garde, les frais de tenue de livres et frais administratifs, les impôts et taxes, les frais de courtage et les frais de gestion. Le gérant du Fonds peut absorber la totalité ou une partie de ces charges. Les charges absorbées sont reflétées dans l'état du résultat global et s'élevaient à 228 514 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (189 655 \$ au 31 décembre 2024). Le gestionnaire du Fonds peut cesser d'absorber des charges à tout moment.

Les frais de gestion pour la série A et la série F sont imputés directement au Fonds. Pour la série A, les frais de gestion sont de 1,75 % en plus de la TPS/TVH. Pour la série F, les frais de gestion sont de 0,25 % en plus de la TPS/TVH. Au 31 décembre 2025, les frais de gestion combinés pour les séries A et F ont totalisé 371 366 \$ (190 704 \$ au 31 décembre 2024).

Au 31 décembre 2025, les frais de gestion à payer combinés pour les séries A et F totalisaient 38 135 \$ (34 287 \$ au 31 décembre 2024).

Pour la série O, le gestionnaire du Fonds ne reçoit pas de frais de gestion directement du Fonds pour ses services de gestion, mais, au contraire, il impute les frais de gestion directement aux porteurs de parts. À ce titre, les frais de gestion pour la série O ne constituent pas une charge pour le Fonds.

# FONDS ÉQUILIBRÉ LINCLUDEN

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2025

---

### Comité d'examen indépendant

La rémunération versée aux membres du comité d'examen indépendant s'est élevée au total à 35 000 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (35 000 \$ au 31 décembre 2024).

### Parts détenues par des parties liées

Les administrateurs du Fonds et le personnel du gestionnaire des placements détenaient 23 195 parts rachetables du Fonds au 31 décembre 2025 (105 664 parts au 31 décembre 2024).

## 9. COÛTS D'OPÉRATIONS

Le total des frais de courtage et commissions payés à l'achat et à la vente de placements pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 a été de 21 473 \$ (17 890 \$ au 31 décembre 2024). Le gestionnaire du Fonds reconnaît qu'il a, envers ses clients, l'obligation de rechercher les modalités d'exécution des opérations de négociation les plus favorables qui sont raisonnablement disponibles étant donné la nature de chaque opération. Bien que la capacité de négocier au meilleur prix soit habituellement la plus importante considération dans la détermination des considérations les plus favorables, il faut quand même considérer la qualité et la gamme complète des services de courtage offertes par un courtier, entre autres, la valeur de la recherche fournie ainsi que la capacité d'exécution des ordres et de réponse aux besoins de la clientèle, le taux de commission et la responsabilité financière.

Les commissions de courtage payées sur les opérations sur titres peuvent inclure des montants de « paiements indirects au moyen de courtages », comme la valeur des services de recherche et autres services fournis par le courtier. Même si le gestionnaire fait de son mieux pour déterminer la partie que représentent les paiements indirects au moyen de courtages des commissions payées sur les opérations de portefeuille du Fonds, dans certains cas, elle ne peut pas être déterminée. Le Fonds a versé un paiement indirect au moyen de courtages de 1 502 \$ au cours de la période de présentation de l'information financière (795 \$ au 31 décembre 2024).

# FONDS ÉQUILIBRÉ LINCLUDEN

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2025

### 10. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Les activités de placement du Fonds l'exposent à différents types de risques associés aux instruments financiers dans lesquels il investit directement. Le gestionnaire s'efforce de réduire au minimum les effets négatifs de ces risques sur le rendement du Fonds en faisant appel à des conseillers en valeurs spécialisés et expérimentés, en suivant quotidiennement les positions du Fonds et l'évolution du marché et en ayant recours de façon périodique à des dérivés afin de couvrir certains risques. Le gestionnaire contribue à la gestion des risques en maintenant une structure de gouvernance servant à superviser les activités de placement du Fonds et à assurer la conformité de celles-ci avec les stratégies de placement établies par le Fonds, les lignes directrices internes et les règles en matière de valeurs mobilières.

Il y a lieu de se reporter aux plus récents prospectus et notice annuelle pour une analyse complète des risques liés à un placement dans les parts du Fonds. Les risques importants visant les instruments financiers et qui sont propres au Fonds de même qu'une analyse de la façon dont ils sont gérés figurent ci-après.

#### Risque de change

Le Fonds investit dans des titres libellés en devises autres que sa monnaie de présentation, soit le dollar canadien. En conséquence, le Fonds s'expose au risque de fluctuation du taux de change du dollar canadien par rapport aux autres monnaies, ce qui pourrait avoir des répercussions négatives sur la valeur comptable de cette tranche d'actifs du Fonds.

Le tableau ci-dessous indique la devise présentant le plus grand risque pour le Fonds en fin d'exercice, pour les actifs et les passifs monétaires détenus à des fins de transaction et le capital sous-jacent des contrats de change à terme.

#### Risque de change 31 décembre 2025

	Titres exposés au risque de change	Contrats de change à terme	Total de l'exposition	En % de l'actif net
Dollar américain	27 615 936	(1 460 606)	26 155 330	23,77 %
Euro	5 677 836	–	5 677 836	5,16 %
Yen japonais	1 003 779	–	1 003 779	0,91 %
Livre sterling	46 233	–	46 233	0,04 %

#### Risque de change 31 décembre 2024

	Titres exposés au risque de change	Contrats de change à terme	Total de l'exposition	En % de l'actif net
Dollar américain	27 538 198	(1 591 477)	25 946 721	25,72 %
Euro	4 550 014	–	4 550 014	4,51 %
Livre sterling	134 946	–	134 946	0,13 %

# FONDS ÉQUILIBRÉ LINCLUDEN

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2025

---

Au 31 décembre 2025, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait diminué ou augmenté respectivement de 1 644 159 \$ (1 531 584 \$ au 31 décembre 2024). En pratique, les résultats réels de négociation pourraient différer de ceux découlant de cette analyse de sensibilité et cette différence pourrait être importante.

### Risque de taux d'intérêt

Le Fonds investit dans des titres portant intérêt. Les produits du Fonds peuvent être touchés par les fluctuations des taux d'intérêt de certains titres ou parce que la direction n'est pas en mesure d'obtenir un rendement semblable à la vente des titres.

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt du portefeuille de placements, comme les obligations. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue avec les taux d'intérêt du marché.

Le tableau ci-après donne un sommaire de l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt. Il comprend les actifs et les passifs détenus à des fins de transaction par le Fonds, à leur juste valeur, classés selon la plus rapprochée des deux dates suivantes : la date contractuelle de révision des taux d'intérêt ou la date d'échéance. Le risque de taux d'intérêt lié aux placements à court terme est négligeable et ceux-ci ne sont donc pas pris en compte dans le tableau suivant.

### Risque de taux d'intérêt

**31 décembre 2025**

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Obligations	400 025	7 869 653	8 058 213	27 257 811	43 585 702

### Risque de taux d'intérêt

**31 décembre 2024**

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Obligations	334 188	8 101 080	5 862 762	25 362 759	39 660 789

Au 31 décembre 2025, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué de 3 295 017 \$ (3 148 765 \$ au 31 décembre 2024).

# FONDS ÉQUILIBRÉ LINCLUDEN

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2025

---

### Risque de crédit

Le risque de crédit lié aux instruments financiers correspond au risque de perte financière qu'assume le Fonds si une contrepartie n'honore pas ses obligations envers lui. Il découle principalement des titres de créance détenus, et aussi des actifs financiers dérivés, de la trésorerie de même que des sommes à recevoir des courtiers et des créances. Le risque de crédit est géré en traitant avec des contreparties que le Fonds estime solvables et en effectuant un suivi serré de l'exposition au risque de crédit.

Le Fonds gère le risque de crédit lié à son portefeuille de titres de créance en faisant sa propre analyse interne dans le but d'apporter un complément à la recherche des agences de notation, en diversifiant son portefeuille en termes d'émetteurs, d'émissions et de secteur d'activité.

Aux 31 décembre 2025 et 2024, le Fonds avait investi dans des titres de créance comportant les notes de crédit suivantes :

### Risque de crédit

En pourcentage de l'actif net		
Notation des obligations	31 décembre 2025	31 décembre 2024
AAA	10,36 %	10,97 %
AA	10,10 %	14,77 %
A	13,32 %	7,67 %
BBB	5,83 %	5,90 %
Total	39,61 %	39,31 %

À la date de clôture, l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit représente la valeur comptable des actifs financiers pertinents présentée dans l'état de la situation financière.

Les activités du Fonds peuvent donner lieu à un risque de règlement. Le risque de règlement s'entend du risque de perte découlant de l'incapacité d'une entité d'honorer son obligation de remettre de la trésorerie, des titres ou d'autres actifs comme il est convenu par contrat. Pour la majorité des transactions, le Fonds atténue le risque lié au crédit en procédant à des règlements par l'entremise d'un courtier afin de s'assurer qu'une opération est réglée seulement lorsque les deux parties satisfont à leurs obligations contractuelles en matière de règlement.

# FONDS ÉQUILIBRÉ LINCLUDEN

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2025

---

### Autre risque de marché

L'autre risque de marché est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en fonction des cours boursiers (à l'exception des taux d'intérêt ou des taux de change), que ces fluctuations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à la société émettrice, ou par tous les facteurs ayant des incidences sur tous les instruments négociés sur un marché ou au sein d'un segment du marché. Ce risque est géré au moyen d'une sélection judicieuse de titres et d'autres instruments financiers conformément aux limites définies. Le Fonds surveille quotidiennement ses positions globales sur le marché.

Au 31 décembre 2025, une variation de 5 % du cours des actions aurait eu une incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds de 3 155 712 \$ (2 897 640 \$ au 31 décembre 2024), tous les autres facteurs demeurant constants. En pratique, les résultats réels pourraient différer des résultats de la présente analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

### Risque d'illiquidité

Le Fonds est exposé aux rachats quotidiens de titres en espèces. Il investit donc son actif dans des placements qui se négocient sur un marché actif et dont il peut se départir facilement. Les titres cotés du Fonds sont réputés facilement réalisables.

La situation de trésorerie du Fonds est surveillée quotidiennement et tous les passifs financiers du Fonds sont à court terme et arrivent à échéance en moins de 90 jours.

### Juste valeur des instruments financiers

Les justes valeurs des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs sont fondées sur des prix obtenus directement auprès d'une bourse sur laquelle les instruments sont négociés ou auprès d'un courtier qui fournit le prix coté non ajusté d'un instrument identique négocié sur un marché actif. Le Fonds utilise d'autres techniques d'évaluation pour déterminer la juste valeur de tous les autres instruments financiers.

Le Fonds évalue la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs ci-après qui tient compte de l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations.

- les prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1);
- les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix) (niveau 2);
- les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables) (niveau 3).

# FONDS ÉQUILIBRÉ LINCLUDEN

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2025

L'objectif des techniques d'évaluation est d'arriver à une évaluation de la juste valeur qui reflète le prix qui serait reçu pour la vente de l'actif ou payé pour le transfert du passif dans une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les changements dans les méthodes d'évaluation peuvent donner lieu à des transferts vers ou depuis le niveau attribué à un placement. Le Fonds comptabilise les transferts effectués d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs à la clôture de la période au cours duquel les transferts ont eu lieu. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, aucun titre n'a été transféré du niveau 1 vers le niveau 2 (néant au 31 décembre 2024). Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, aucun titre n'a été transféré du niveau 2 vers le niveau 1 (20 913 titres au 31 décembre 2024).

Le Fonds n'avait pas de placements de niveau 3 au 31 décembre 2025 (néant au 31 décembre 2024).

Le tableau ci-après résume les données utilisées pour l'évaluation des placements du Fonds comptabilisés à la juste valeur aux 31 décembre 2025 et 2024 :

### Hiérarchie des justes valeurs

Au 31 décembre 2025

	(Niveau 1)	(Niveau 2)	(Niveau 3)	Total
Actions	63 114 242 \$	– \$	– \$	63 114 242 \$
Obligations	–	43 585 702	–	43 585 702
Placements à court terme	–	2 412 279	–	2 412 279
<b>Total des placements</b>	<b>63 114 242 \$</b>	<b>45 997 981 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>109 112 223 \$</b>
Dérivés	– \$	25 495 \$	– \$	25 495 \$
	<b>63 114 242 \$</b>	<b>46 023 476 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>109 137 718 \$</b>

Au 31 décembre 2024

	(Niveau 1)	(Niveau 2)	(Niveau 3)	Total
Actions	57 952 790 \$	– \$	– \$	57 952 790 \$
Obligations	–	39 660 789	–	39 660 789
Placements à court terme	–	2 139 947	–	2 139 947
<b>Total des placements</b>	<b>57 952 790 \$</b>	<b>41 800 736 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>99 753 526 \$</b>
Dérivés	– \$	(64 875) \$	– \$	(64 875) \$
	<b>57 952 790 \$</b>	<b>41 735 861 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>99 688 651 \$</b>

La juste valeur des autres actifs et passifs financiers se rapproche de leur valeur comptable en raison de la nature à court terme de ces instruments.

# FONDS ÉQUILIBRÉ LINCLUDEN

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2025

---

### 11. GESTION DU CAPITAL

Le capital du Fonds se compose des parts émises et rachetables, sans valeur nominale. Les parts du Fonds donnent droit à des distributions, s'il y a lieu, et le prix de rachat est calculé en fonction de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part du Fonds. Le Fonds n'est généralement assujéti à aucune restriction ni à aucune exigence spécifique en ce qui concerne les besoins en capital relatifs à la souscription et au rachat de parts. Les fluctuations pertinentes sont présentées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. L'objectif du Fonds consiste à investir les sommes reçues dans des placements appropriés tout en conservant suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat.

### 12. INFORMATIONS COMPARATIVES

La présentation de certaines informations dans le tableau des flux de trésorerie a été reclassée par rapport à l'exercice précédent, la direction ayant estimé qu'elle reflétait plus fidèlement la présentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie du Fonds. Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice à l'étude. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur les résultats d'exploitation ni sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui avaient été présentés précédemment.